



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
20 mai 2004  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-neuvième session

Point 40 b) de la liste préliminaire\*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions**

## Conseil économique et social

### Session de fond de 2004

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe**

## Assistance au Mozambique

### Rapport du Secrétaire général\*\*\*

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 55/167 de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 2000, dans laquelle le Secrétaire général était prié de présenter un rapport à l'Assemblée sur le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale apportée à l'appui des efforts du Gouvernement mozambicain. Le rapport rend compte des préparatifs et des mesures prises pour faire face à la sécheresse, et notamment aux vagues de sécheresse de 2002 et 2003, de la propagation de la pandémie du VIH et de l'assistance proposée par d'autres organismes des Nations Unies au Gouvernement mozambicain.

\* A/59/50 et Corr.1.

\*\* E/2004/100.

\*\*\* La soumission du présent rapport a été retardée afin de laisser aux départements compétents le temps nécessaire pour l'examiner et l'approuver.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu général . . . . .	3
A. Profil du Mozambique . . . . .	3
B. L'Institut national de gestion des opérations en cas de catastrophe . . . . .	3
C. Le cadre institutionnel d'une intervention coordonnée de l'Organisation des Nations Unies : l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes (EGC) et le Groupe de travail de l'EGC . . . . .	4
D. Le Groupe d'appui à la gestion des catastrophes . . . . .	4
II. Deux années consécutives de sécheresse faisant suite à deux années consécutives d'inondations . . . . .	5
A. La sécheresse de 2002 . . . . .	5
B. La sécheresse de 2003 . . . . .	7
C. L'action des Nations Unies . . . . .	8
1. Agriculture . . . . .	8
2. Renforcement des capacités . . . . .	8
3. Coordination . . . . .	8
4. Éducation et protection de l'enfance . . . . .	9
5. Secours alimentaires . . . . .	9
6. Santé et nutrition . . . . .	10
7. Eau, assainissement et promotion de l'hygiène . . . . .	11
III. La pandémie de VIH/sida . . . . .	11
A. Conséquences générales de la pandémie . . . . .	11
B. Les femmes, les filles et le VIH/sida . . . . .	13
IV. Insécurité alimentaire et VIH/sida . . . . .	13
V. Les objectifs du Millénaire pour le développement . . . . .	19
VI. Les choix de demain . . . . .	20
A. Le plan d'urgence du Gouvernement pour 2004 . . . . .	20
B. Le plan interinstitutions de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence pour 2004 . . . . .	20
C. Les recommandations issues de la réunion de la Communauté de développement de l'Afrique australe . . . . .	21
VII. Recommandations . . . . .	22

## **I. Aperçu général**

### **A. Profil du Mozambique**

1. Classé au 170<sup>e</sup> rang des 175 pays passés en revue dans le *Rapport mondial sur le développement humain*<sup>1</sup>, le Mozambique est le sixième pays le plus pauvre au monde, 69,4 % de la population y vivant en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 0,40 dollars des États-Unis par jour.

2. Le pays est d'autant plus vulnérable qu'il est également sujet à toute une série de catastrophes naturelles, qui provoquent régulièrement d'importants dégâts et freinent la croissance économique. Les cyclones et les inondations, qui surviennent principalement entre octobre et avril, présentent un profil temporel et géographique bien défini. Les zones les plus touchées se situent le long de la côte, même si certaines régions de l'intérieur ont également été durement frappées. Les données recueillies dans le cadre d'un suivi météorologique systématique révèlent que les inondations se produisent également entre octobre et avril. Le phénomène a essentiellement touché les vallées fluviales, les basses terres et les zones où les systèmes de drainage sont défectueux ou inexistant.

3. Si elles revêtent, pour certaines, un caractère saisonnier, les catastrophes ou les situations d'urgence, même limitées, peuvent avoir des répercussions considérables. Tout nouveau phénomène de ce genre surviendrait en fait dans un environnement déjà fragilisé par les inondations dévastatrices de 2000 et 2001, par deux années consécutives de sécheresse et par une prévalence élevée du VIH/sida.

4. Le VIH/sida continue d'être étroitement lié à l'insécurité alimentaire. Dans leur grande majorité, les personnes infectées par le VIH/sida sont âgées de 15 à 49 ans, soit la tranche d'âge la plus productive. Le nombre d'enfants rendus orphelins par le sida est en hausse, tout comme celui des foyers dirigés par un malade chronique.

5. Les effets cumulés du VIH/sida et des catastrophes naturelles successives ont considérablement accru la vulnérabilité d'une population déjà paupérisée. Le VIH/sida fait peser une menace sur l'agriculture et le développement rural durables. L'épidémie réduit à néant des décennies de développement économique et social et provoque la désintégration du milieu rural. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'en 2020 l'agriculture mozambicaine aura perdu 20 % de sa main-d'œuvre du fait du VIH/sida. Si l'on ne prend pas des mesures énergiques pour endiguer l'épidémie, l'espérance de vie des Mozambicains pourrait chuter de 50,3 à 36 ans en 2010.

### **B. L'Institut national de gestion des opérations en cas de catastrophe**

6. Le Gouvernement mozambicain est responsable de la gestion des catastrophes, y compris la prévention, l'atténuation des effets, l'organisation préalable, les interventions en cas de catastrophe et les opérations de relèvement après les catastrophes, et assure, en dernier ressort, la coordination des interventions d'urgence. Le Plan de secours d'urgence de l'État est la base du système de préparation aux situations d'urgence.

7. L'Institut national de gestion des opérations en cas de catastrophe (INGC), qui assure la planification et la coordination techniques des interventions d'urgence, a son siège à Maputo où est coordonnée l'action de ses délégations provinciales. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urgence, l'INGC organise, avec plusieurs partenaires, des réunions techniques et des ateliers régionaux afin d'évaluer les risques de catastrophes et de procéder à la planification nécessaire. L'Organisation des Nations Unies participe à ces réunions de planification et d'élaboration des politiques et détermine les domaines dans lesquels elle peut apporter son concours.

**C. Le cadre institutionnel d'une intervention coordonnée de l'Organisation des Nations Unies : l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes (EGC) et le Groupe de travail de l'EGC**

8. L'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes et son groupe de travail sont présidés par le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM). L'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes (EGC), qui regroupe les chefs de secrétariat de tous les organismes des Nations Unies, est l'organe de décision responsable des interventions d'urgence interinstitutions. Lorsque se présente une situation d'urgence, le représentant du PAM réunit l'EGC et il est fait appel à des groupes de travail pour planifier les interventions appropriées.

9. Au plan technique, la gestion des catastrophes relève du Groupe de travail de l'EGC. Le Groupe est composé d'interlocuteurs ou de coordonnateurs désignés au sein des organismes des Nations Unies, qui se réunissent pour examiner les questions techniques relatives aux situations d'urgence et évaluer la situation humanitaire dans un pays donné. Il est chargé d'actualiser le Plan interinstitutions de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.

**D. Le Groupe d'appui à la gestion des catastrophes**

10. Le Groupe d'appui à la gestion des catastrophes, qui n'est pas investi d'un pouvoir de décision, est un cadre d'échange d'informations. Il se réunit sur convocation et sous la double présidence du Coordonnateur résident des Nations Unies et du Ministre des affaires étrangères et de la coopération. Il est composé des membres suivants : l'INGC, les partenaires gouvernementaux, les chefs des groupes de travail et les interlocuteurs désignés au sein du système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) qui s'occupent de la gestion des catastrophes, la Croix-Rouge et les donateurs qui interviennent dans des domaines similaires.

11. Le Groupe d'appui favorise l'échange d'informations entre tous les partenaires (organismes des Nations Unies, États, ONG, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et donateurs). C'est aussi un cadre propice à la diffusion des « produits » liés aux secours d'urgence (rapports de suivi et d'évaluation, prévisions, cartes, inventaires, informations destinées aux groupes de travail, contacts, etc.). Le Groupe d'appui se réunit en cas de besoin.

## **II. Deux années consécutives de sécheresse faisant suite à deux années consécutives d'inondations**

### **A. La sécheresse de 2002**

12. Les zones frappées par la sécheresse en 2002 sont celles qui avaient été gravement inondées en 2000 et 2001. Les zones les plus touchées sont celles qui ont subi les effets cumulatifs de trois, sinon quatre pertes de récoltes successives provoquées, d'une part, par les inondations survenues dans la vallée du Limpopo en 1999 et dans les régions australe et centrale en 2000 et 2001 et, d'autre part, par la sécheresse de 2002.

13. En avril et mai 2002, au terme d'une évaluation de l'alimentation et des récoltes, la FAO et le PAM ont estimé que 515 000 personnes vivant dans 43 districts avaient besoin d'une aide alimentaire. En septembre de la même année, l'évaluation de la vulnérabilité menée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural, le PAM et le Système d'alerte rapide aux risques de famine (FEWS-NET) a porté à 587 000 le nombre de personnes qui avaient besoin d'une aide alimentaire, soit une hausse de 13 % par rapport au chiffre consigné dans l'évaluation de la FAO et du PAM.

14. Une fois l'impact de la sécheresse clairement établi, l'État a mis en œuvre le plan de secours d'urgence et dégagé un montant de 500 000 dollars pour atténuer les effets immédiats du phénomène. L'objectif visé consistait à atténuer l'insécurité alimentaire grâce à une démarche multisectorielle touchant l'agriculture, la santé, l'alimentation, l'éducation, la protection spéciale, l'eau et l'assainissement, une attention particulière étant accordée à l'impact spécifique du VIH/sida dans les régions souffrant de l'insécurité alimentaire ainsi qu'à l'incidence de l'insécurité alimentaire sur les personnes vivant avec le VIH/sida. Certains produits entreposés dans le cadre du plan de secours d'urgence de 2002 destiné à faire face aux risques d'inondation ont été réaffectés à la lutte contre les effets de la sécheresse.

15. Dans la mesure où seulement 3 % de la population était touchée par la sécheresse et avait besoin d'une aide alimentaire, l'État a estimé que le caractère limité de la crise ne justifiait pas la déclaration d'un état de catastrophe naturelle. Cependant, tout en évitant cette déclaration et sans lancer officiellement un appel d'urgence, l'État s'est associé à la Stratégie régionale d'intervention destinée à faire face à la crise humanitaire en Afrique australe. À l'occasion du lancement de l'appel régional, l'Équipe de gestion de pays a mis en lumière un certain nombre d'objectifs clefs, qui se faisaient l'écho de la priorité accordée par le Gouvernement aux interventions axées sur le développement et visant à atténuer la vulnérabilité.

16. À cette fin, un programme de relèvement d'urgence du secteur agricole a été mis en place dans les régions du Mozambique touchées par la sécheresse, afin de renforcer les capacités de production et de création de revenus. Un certain nombre de dispositions concrètes ont immédiatement été prises : organisation de foires commerciales d'intrants, multiplication et diffusion de boutures de manioc et de patates douces, projets d'irrigation à petite échelle et élevage de petit bétail.

17. Dans les districts les plus touchés, des sites sentinelles ont été mis en place pour surveiller le rapport poids-taille des enfants de moins de 5 ans. Les sept provinces touchées par la sécheresse comptent à présent un réseau de 30 sites

sentinelles. On a procédé au recrutement de nouveaux moniteurs en nutrition pour assurer l'efficacité du suivi. Dans les sept provinces susmentionnées, les actions menées dans le domaine de la nutrition ont surtout consisté à renforcer l'appui aux centres d'alimentation thérapeutique qui accueillent les enfants souffrant de malnutrition grave.

18. Pour faire face aux besoins immédiats en matière d'aide alimentaire, le PAM a procédé à des distributions alimentaires visant à répondre aux besoins de 440 000 personnes dans 38 districts, par le biais du projet « vivres contre travail », et a renforcé son programme d'alimentation à l'intention des groupes vulnérables. En décembre 2002, l'État mozambicain et 35 organisations non gouvernementales partenaires fournissaient une aide alimentaire à 250 000 personnes.

19. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a collaboré avec le Ministère des travaux publics à l'élaboration d'une stratégie globale visant à atténuer les conséquences de la sécheresse grâce à la remise en état ou à l'installation judicieuse de points d'eau et de latrines, particulièrement dans les écoles primaires et les centres de santé des districts les plus touchés. Les activités menées dans le cadre de la prévention du paludisme ont notamment consisté à promouvoir l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et à assurer, à l'échelon des communautés de 12 districts touchés, une formation participative aux techniques de prévention.

20. Les actions menées dans le secteur de l'éducation ont surtout consisté à remédier à l'absentéisme dû à l'insécurité alimentaire. L'UNICEF a prêté son concours à l'État dans le cadre d'un programme de suivi de l'assiduité des élèves et des enseignants dans les zones touchées par la sécheresse. Afin d'éviter une baisse éventuelle de la scolarisation pour l'année scolaire commençant en janvier 2003, on a adopté des mesures préventives consistant à fournir des matériaux scolaires et didactiques et à mettre en place des programmes d'alimentation scolaire.

21. L'UNICEF a réorienté les activités de coopération qu'il mène à l'appui du programme élargi de vaccination (PEV), y compris la surveillance épidémiologique, l'installation de matériel de la chaîne du froid, la formation et la microplanification, en accordant la priorité aux zones touchées.

22. À la fin de 2002, il est apparu qu'un ensemble composite de facteurs économiques, environnementaux, sanitaires et sociopolitiques alimentaient la crise qui sévissait en Afrique australe. De toute évidence, l'insécurité alimentaire et la pauvreté contribuaient à l'extension de l'épidémie du VIH, dans la mesure où la faim favorisait l'adoption de comportements à risque et affaiblissait la résistance à l'infection, facilitant ainsi le développement du sida.

23. Face à cette situation tragique, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité d'adopter une démarche différente qui permette de sauver les populations et leurs moyens de subsistance en évitant la désintégration des communautés et des familles. Il apparaissait essentiel d'engager, d'urgence, plusieurs actions : faire face aux besoins urgents liés à la crise du moment, tout en prenant des mesures destinées à répondre aux besoins à long terme de la région, et s'attaquer aux questions stratégiques et opérationnelles.

24. L'évaluation de la vulnérabilité, menée en novembre et décembre 2002, comportait deux enquêtes parallèles. La première enquête a permis de recueillir des informations sur la situation de la sécurité alimentaire, le projet ayant associé le

Ministère de l'agriculture et du développement rural, l'Institut national de gestion des opérations en cas de catastrophe (INGC), le PAM, la FAO, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID-FEWS-NET). La deuxième enquête a consisté en une étude des aspects multisectoriels de la situation humanitaire, à laquelle ont été associés les Ministères de la santé, des travaux publics et du logement, de l'éducation, de la condition féminine et de la coordination de l'action sociale, l'INGC et l'Institut national de la statistique, avec un appui technique et financier de l'UNICEF.

## **B. La sécheresse de 2003**

25. En juillet 2003, le Comité chargé de l'évaluation de la vulnérabilité a publié les résultats de l'évaluation de la sécurité alimentaire et de l'alimentation menée en mai et juin 2003 auprès de 5 162 ménages vivant dans 29 districts névralgiques, sur le territoire des six provinces les plus touchées par la sécheresse et la séroprévalence VIH (Maputo, Gaza, Inhambane, Sofala, Manica et Tete). Les données recueillies ont permis d'établir que 659 000 personnes souffraient d'une insécurité alimentaire grave et avaient besoin d'une aide alimentaire d'urgence avant les prochaines récoltes et que la situation alimentaire de 256 000 autres, qui n'était pas encore aussi alarmante, pouvait toutefois se précariser pendant la période de pénurie allant d'octobre à mars. Au moment de l'évaluation, 4 % de la population mozambicaine avait besoin d'une aide alimentaire.

26. En examinant les données issues de l'évaluation de la vulnérabilité, l'UNICEF a relevé que dans les zones touchées plus de 900 000 personnes vivaient dans des ménages extrêmement vulnérables (ménages dirigés par des enfants ou des personnes âgées; ménages comptant un adulte atteint d'une maladie chronique, au moins un orphelin âgé de moins de 15 ans ou un enfant ou une femme souffrant de malnutrition grave; ou des ménages qui ont perdu un enfant au cours des trois mois précédents). Les provinces qui comptaient le plus grand nombre de ménages extrêmement vulnérables étaient Maputo, Gaza et Tete. L'analyse des données a également permis de mettre en lumière la vulnérabilité particulière de groupes spécifiques tels que les enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/sida; ces enfants ne bénéficiaient pas de tous les soins familiaux, leur accès aux services de base, notamment les services de santé, était limité, et la période de l'allaitement maternel se trouvait écourtée pour les orphelins de mère.

27. Après la deuxième année de sécheresse, en 2003, le Gouvernement mozambicain a renouvelé sa participation à la Stratégie régionale d'intervention destinée à faire face à la crise humanitaire en Afrique australe. L'Appel global interinstitutions lancé par l'Organisation des Nations Unies en juillet 2003 a proposé des interventions qui s'inspiraient de l'appel lancé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général chargé d'évaluer les besoins humanitaires en Afrique australe et préconisant que l'on réponde aux besoins immédiats tout en prenant des dispositions pour satisfaire les besoins à long terme de la région.

28. L'équipe de pays du Mozambique avait donc pour mission déclarée d'œuvrer à la réalisation des deux objectifs suivants : a) répondre aux besoins nés du double impact de l'insécurité alimentaire et du VIH/sida; et b) réduire la vulnérabilité chronique et améliorer la capacité de survie des communautés touchées par l'insécurité alimentaire, le VIH/sida et d'autres traumatismes.

## **C. L'action des Nations Unies**

29. En 2003, l'ONU a répondu aux demandes d'assistance formulées par le Gouvernement dans les domaines suivants :

### **1. Agriculture**

30. La FAO a mis des intrants agricoles à la disposition des populations les plus vulnérables. À fin 2003, 101 marchés d'intrants agricoles avaient été organisés dans les provinces de Maputo, Gaza, Inhambane, Manica, Tete et Sofala et avaient permis d'aider 42 430 foyers.

31. Dans le secteur de l'élevage, 55 000 poulets ont été distribués à 13 756 foyers dans les provinces de Maputo, Gaza, Inhambane, Tete, Manica et Zambezia. Un million de volailles ont été vaccinées contre la peste aviaire, et on a créé une unité de rationalisation de la reproduction avicole à la faculté de médecine vétérinaire de l'université Eduardo Mondlane, en utilisant des fonds hors appel global interinstitutions. Cent mille têtes de bétail ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse, la fièvre de la vallée du Rift, la dermatose nodulaire des bovins, le charbon bactérien et le charbon symptomatique. Dix mille chiens ont été vaccinés contre la rage.

32. Les directions provinciales de l'agriculture ont reçu 20 réfrigérateurs et des médicaments divers et le laboratoire vétérinaire de Xai-Xai a été remis en état. Ces dons et travaux ont été financés par des fonds provenant en partie de l'appel global interinstitutions 2003-2004 et en partie de projets d'urgence déjà provisionnés.

33. Dans presque tous les districts touchés par la sécheresse, des projets agricoles « vivres contre travail », comme par exemple les projets de distribution de boutures de variétés de manioc et de patates douces résistantes à la sécheresse, sont en cours d'exécution et viennent compléter le plan d'atténuation des effets de la sécheresse adopté par le Ministère de l'agriculture. Après la récolte, les racines et tiges de manioc et les tiges de patates douces sont repiquées, ce qui permet de multiplier d'autant les boutures distribuées et de nourrir des milliers de gens.

### **2. Renforcement des capacités**

34. En 2003, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis un conseiller principal à la disposition de l'Institut national de gestion des opérations en cas de catastrophe pour l'aider à renforcer ses capacités, notamment en contribuant à la formation du personnel local et national de l'Institut. Des formations très diverses ont ainsi été dispensées, notamment des formations en sensibilisation du public, protection civile, diffusion de l'information, encadrement et gestion.

### **3. Coordination**

35. Même si l'action nationale était en première ligne de la réponse à la crise humanitaire, les événements de l'année dernière ont démontré l'utilité d'un Groupe des activités d'urgence des Nations Unies capable d'aider les organismes de gestion des catastrophes à coordonner leurs activités. En 2003, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a financé la création d'un Groupe des activités d'urgence relevant du Bureau du coordonnateur résident. Le Groupe a puissamment contribué

à harmoniser les activités et à optimiser l'emploi des ressources des organismes des Nations Unies dans leur action à l'appui du Gouvernement. Le Groupe des activités d'urgence a notamment contribué au travail de planification stratégique mené dans le cadre de la procédure d'appel global et facilité l'organisation d'un exercice de planification des interventions d'urgence dans le cadre du Groupe de travail de l'équipe de gestion des catastrophes de l'ONU. En 2003, il a enrichi la base de données « Qui fait quoi où? » (Who Does What Where?), qui contient des informations indispensables sur les actions de secours, de relèvement et de développement menées sur l'ensemble du territoire. Ces informations aident le Gouvernement mozambicain à coordonner les activités des organismes humanitaires et de secours; elles aident aussi les organismes humanitaires à trouver des partenaires déjà présents dans les secteurs géographiques qui les intéressent; enfin, elles aident les bailleurs de fonds à surveiller la mise en œuvre de l'aide fournie et à recenser les besoins. Une bonne coordination des interventions est essentielle si l'on veut garantir une utilisation rationnelle et efficace des moyens disponibles.

#### **4. Éducation et protection de l'enfance**

36. En 2003, un certain nombre d'écoles des régions les plus touchées ont surveillé l'évolution des taux de fréquentation scolaire des enfants, d'assiduité des enseignants et d'abandon scolaire. Les taux de fréquentation et d'abandon scolaire constituent en effet des indicateurs d'alerte révélateurs de la situation humanitaire des populations locales, car très souvent les familles demandent aux enfants de participer à la recherche de nourriture et d'eau lorsque les adultes ne sont pas en état de le faire seuls.

37. La phase 1 de la campagne de formation à la prévention des sévices et de l'exploitation sexuelle en situation de crise, qui concernait 750 travailleurs impliqués dans l'action humanitaire (organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales, fonctionnaires), a été menée à bien.

38. Les appels globaux interinstitutions pour l'Afrique australe n'ont pas permis de recueillir de fonds pour la protection des enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/sida. Cependant, l'UNICEF a puisé dans son budget ordinaire pour aider des associations qui s'occupent de donner aux familles d'accueil et aux communautés locales les moyens de prendre en charge ces enfants, et ceci dans cinq provinces situées principalement dans la région touchée par la crise humanitaire. On a également organisé un premier séminaire national sur les enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/sida. Ce séminaire mené en collaboration avec de nombreux partenaires du secteur public, du système des Nations Unies et du monde associatif a permis de mieux faire connaître les droits de ces enfants. Les participants sont convenus que les familles et les communautés qui prennent en charge ces enfants devraient bénéficier d'un soutien beaucoup plus actif et urgent de la part des pouvoirs publics et des organisations concernées; ils sont aussi convenus qu'il faudrait mettre en place le dispositif législatif et réglementaire nécessaire pour que ces enfants aient accès à tous les services de base.

#### **5. Secours alimentaires**

39. Cinq cent mille personnes en moyenne, c'est-à-dire 75 % des personnes déclarées extrêmement vulnérables par le Comité d'évaluation de la vulnérabilité, ont reçu des secours alimentaires dans le cadre de projets « vivres contre travail »

du PAM, de programmes d'alimentation de groupes vulnérables particuliers, de programmes d'alimentation complémentaire et de campagnes d'alimentation scolaire. Cette aide d'urgence a pris à 80 % la forme d'activités de type « vivres contre travail » visant à atténuer les effets de la sécheresse et à compléter les moyens de subsistance des populations sinistrées. À fin 2003, des programmes d'alimentation scolaire étaient en place dans près de 400 écoles primaires des provinces de Gaza, Inhambane, Sofala et Manica et touchaient quelque 113 000 enfants.

## **6. Santé et nutrition**

40. Le programme intégré UNICEF/PAM d'alimentation complémentaire a permis de distribuer des rations quotidiennes de mélange maïs-soja aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes ou allaitantes, de distribuer des traitements anthelminthiques (vermifuges) et des suppléments de vitamine A, d'assurer le dépistage des cas de malnutrition infantile grave et de sensibiliser les familles aux questions de nutrition et d'hygiène. Il a touché 139 000 enfants de moins de 5 ans et 73 000 femmes enceintes ou allaitantes dans 19 districts de six provinces parmi les plus déficitaires sur le plan alimentaire.

41. Parmi les autres activités menées dans ce domaine, on mentionnera les actions de formation en traitement des malnutritions graves qui ont visé le personnel sanitaire des centres nutritionnels thérapeutiques et les actions de formation en nutrition qui ont visé les personnes contaminées par le VIH/sida (notamment les enfants). Par ces actions, on entendait résoudre les problèmes immédiats créés par la crise humanitaire et renforcer les connaissances techniques des personnels sanitaires, notamment au niveau du district, dans un souci de viabilité à long terme.

42. Sur le plan de la prise en charge des maladies, l'appui donné au Ministère de la santé a surtout répondu au souci de réduire la vulnérabilité des populations touchées simultanément par des niveaux élevés de séroprévalence du VIH/sida et par des affections liées à la sécheresse. Parmi les actions menées sur ce plan, on citera les activités de contrôle des maladies diarrhéiques et du paludisme, les actions de prévention du VIH/sida et un programme de soins à domicile lancé dans la province de Gaza (qui est l'une des plus touchées par le VIH/sida). En novembre 2003, l'UNICEF a aidé le Ministère de la santé et l'Institut national de la statistique à diffuser les résultats de la plus récente enquête de prévalence du VIH/sida. L'OMS a aidé le Ministère de la santé à évaluer, dans 15 districts, la capacité de réponse du système sanitaire à la crise humanitaire en cours. On a actualisé le manuel des interventions nutritionnelles en situation d'urgence, dispensé à 40 techniciens et agents de surveillance une formation en interventions nutritionnelles en contexte de crise, et montré au personnel sanitaire de la province de Sofala comment mesurer la vulnérabilité d'une population. Le PNUD a également aidé le Ministère de la santé à former des personnels compétents pour administrer des traitements antirétroviraux, principalement dans les régions les plus touchées; de même, il a aidé le Conseil national du sida à renforcer sa présence et son action en province, et plus particulièrement dans les régions les plus touchées.

43. Suite à la poussée épidémique de choléra qui a touché les provinces de Gaza, Nampula, Sofala et Zambezia ainsi que la province et la ville de Maputo en décembre 2003, l'OMS a procédé à une évaluation de l'action sanitaire menée en réponse à l'épidémie dans quatre de ces provinces et aidé à mettre en place six

projets locaux de sensibilisation, d'adduction d'eau et d'assainissement axés sur la prévention des maladies transmises par l'eau.

44. L'OMS, avec des fonds empruntés à d'autres activités de prévention du choléra, et l'UNICEF, avec des fonds provenant de l'appel global interinstitutions 2003-2004, ont apporté aux centres de traitement du choléra un concours financier qui leur a permis de renforcer leur effectif.

45. Des concours financiers et techniques ont également été apportés à l'organisation de campagnes de prévention dans les divers quartiers de la capitale, à l'acquisition de matériel didactique sur la prévention du choléra, de produits de traitement de l'eau et d'assainissement et d'articles d'hygiène, et à la distribution de ces produits et articles dans la plupart des provinces.

#### **7. Eau, assainissement et promotion de l'hygiène**

46. La dernière enquête du Comité d'évaluation de la vulnérabilité a mis en évidence, dans les districts étudiés, des taux élevés de maladies diarrhéiques qui s'expliquent par les pénuries d'eau potable dans les régions touchées par la sécheresse et par des problèmes d'hygiène persistants. Il s'ensuit une vulnérabilité accrue aux infections opportunistes chez les personnes infectées par le VIH/sida dans des régions où la prévalence de cette maladie est importante. Grâce à des fonds provenant des appels de l'année en cours et de l'année précédente, 64 nouveaux points d'eau ont été aménagés dans huit districts touchés des provinces de Manica, Sofala et Tete. Cette action a permis de faciliter l'accès à l'eau potable à plus de 32 000 personnes réparties entre 64 communautés. Afin de l'inscrire dans le long terme, on a organisé dans ces communautés des stages de formation à l'intention des comités locaux d'entretien ainsi que des campagnes de sensibilisation à l'hygiène à l'intention de la population.

### **III. La pandémie de VIH/sida**

#### **A. Conséquences générales de la pandémie**

47. Les incidences de la crise sur le plan de la sécurité alimentaire qui sévit dans les zones où les taux de prévalence du VIH/sida et de pauvreté sont les plus élevés ont profondément préoccupé les Nations Unies et la communauté humanitaire.

48. Le Mozambique vient au dixième rang des pays où le VIH est le plus répandu dans le monde. D'après le rapport publié en 2003 par le Ministère de la santé et l'Institut national de statistique, 13,6 % de la population adulte (15-49 ans) était séropositive en 2002 – 14,8 % dans le sud, 16,7 % dans le centre et 8,4 % dans le nord du pays.

49. Bien que le taux de prévalence du VIH soit bien inférieur à d'autres pays de la sous-région, les pays voisins font peser une lourde menace sur le Mozambique; l'épidémie est particulièrement grave dans les corridors de développement des régions centrale et méridionale du pays.

50. Le taux de prévalence élevé de VIH/sida dans les zones frappées par la sécheresse et l'insécurité alimentaire a aggravé la vulnérabilité des familles et met

en danger la capacité de production en général dans ces zones. Là où sévit la sécheresse, le taux de séroprévalence atteint jusqu'à 16,4 % (province de Gaza).

51. D'après le Ministère de la santé, environ 1,4 million de Mozambicains de tous âges vivaient avec le VIH/sida en 2002 dont environ 6 % étaient des enfants (0-14 ans) infectés pour l'essentiel par transmission *in utero* du virus. On estime à plus de 500 le nombre des personnes devenues séropositives chaque jour au Mozambique pendant la même année, dont la majorité avait moins de 29 ans. Près de 57 % des adultes mozambicains séropositifs ou malades du sida sont des femmes. L'inégalité entre les sexes est encore plus frappante dans le groupe d'âge des 20 à 24 ans où les femmes séropositives sont quatre fois plus nombreuses que les hommes. En 2002, plus de 80 000 personnes sont mortes du sida et environ 300 000 enfants de moins de 15 ans ont perdu leur mère ou leurs père et mère à cause de cette maladie contre plus de 370 000 en 2003.

52. Tout au long de 2003, la préoccupation première a été la nécessité d'envisager la vulnérabilité dans un contexte beaucoup plus large dans le cadre des évaluations, analyses et interventions. Les organismes des Nations Unies ont aidé le Comité d'évaluation de la vulnérabilité à approfondir ses méthodes et analyses et notamment les dimensions multisectorielles axées plus spécifiquement sur le VIH/sida.

53. En 2003, les mesures prises en vue de l'élargissement de l'accès aux services des centres de dépistage volontaire (CDV) ont permis de tripler le nombre de ces centres dans les zones urbaines et périurbaines qui ont offert des services de diagnostic et de dépistage volontaire à 71 819 personnes, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2002. En dépit des progrès accomplis, l'opprobre et la discrimination dont souffrent les séropositifs et malades du sida et leur famille font obstacle à la prévention, à la prise en charge et au traitement de la maladie.

54. Constatant les effets dévastateurs du VIH/sida sur le développement socioéconomique à l'échelle du pays et les problèmes posés par l'exclusion croissante des femmes et des filles de tous les secteurs du développement, l'équipe de pays des Nations Unies a retenu : a) la lutte contre le VIH/sida; et b) la promotion de l'égalité des sexes, et notamment de l'éducation des filles, comme principaux domaines appelés à bénéficier de l'aide au développement des Nations Unies dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période allant de 2002 à 2006. Les organismes des Nations Unies se sont donc engagés à affecter au moins 25 % de leurs ressources de base et autres ressources prévues à la lutte contre le sida au cours de cette période, ce qui devrait permettre la mobilisation de 20 millions de dollars par an à l'appui du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida si cet engagement est intégralement tenu. Un cadre d'action intégré des Nations Unies sur le VIH/sida a été mis au point par l'intermédiaire du Groupe thématique de l'ONU chargé de cette question afin de rendre opérationnelles les stratégies définies dans le PNUAD. Ce cadre porte sur : 1) la prévention du sida, notamment chez les jeunes; 2) la prise en charge et le traitement de la maladie, y compris les soins aux enfants et familles touchées; et 3) la création de conditions propices à une riposte multisectorielle par le biais de la prise de décisions, de la planification des politiques et du suivi.

## **B. Les femmes, les filles et le VIH/sida**

55. Dans le cadre des travaux préparatoires du Groupe de travail du Secrétaire général sur les femmes, les filles et le VIH/sida en Afrique australe, le Groupe thématique de l'ONU sur le VIH/sida a procédé à une évaluation de l'intervention des Nations Unies dans ce domaine. Des recommandations ont été formulées au cours de l'examen annuel du plan de travail intégré pour faire en sorte que le plan de 2004 sur le VIH/sida comporte une description détaillée de l'appui apporté par les Nations Unies aux six grands volets relevant du domaine d'activité du Groupe de travail : a) prévention de l'infection au VIH chez les femmes et les filles; b) violence faite aux femmes et aux filles; c) droits des femmes et des filles en matière de propriété et de succession; d) rôle des femmes et des filles dans les soins apportés aux séropositifs et malades du sida; e) accès aux soins et au traitement des femmes et des filles.

56. En outre, les Nations Unies appuient la révision du Programme d'action du pays pour la réduction de la pauvreté absolue (PARPA)/Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP) de façon à intégrer la lutte contre le VIH/sida, la promotion de l'égalité des sexes et la prévention, la planification des secours et la gestion des situations de catastrophe dans toutes les activités prévues et d'examiner les liens réciproques avec l'action humanitaire pour atténuer les effets de la crise alimentaire actuelle et des catastrophes naturelles.

## **IV. Insécurité alimentaire et VIH/sida**

57. En 2002, les organismes des Nations Unies travaillant au Mozambique ont élaboré un document intitulé « Vulnérabilité en termes de sécurité alimentaire – résumé du processus multisectoriel au Mozambique ».

58. L'équipe de pays des Nations Unies a dès le départ été consciente de la nécessité de mettre au point une démarche diversifiée et intégrée pour faire face à la crise. La sécurité alimentaire, le VIH/sida et la pauvreté étaient des éléments reconnus et des facteurs à l'origine de la crise. Par conséquent, les stratégies de lutte contre la pauvreté et de prévention et réduction des effets du VIH/sida ont été combinées de façon stratégique à toutes les autres stratégies. Les Nations Unies ont plaidé pour que la lutte contre le sida et la prévention et la gestion des situations de catastrophe soient deux des grandes activités du Plan national de lutte contre la pauvreté absolue.

59. Afin de mesurer l'ampleur des effets de la sécheresse et du VIH/sida sur la population des zones touchées, les Nations Unies ont collaboré avec le personnel de contrepartie du Gouvernement à la mise au point d'évaluations multisectorielles. Bien que la première série d'évaluations effectuée en juin-juillet 2002 ne comprenne pas d'indicateurs spécifiques concernant le VIH/sida, elle portait sur des données démographiques telles que le rapport actifs/inactifs au sein des ménages et le nombre de ménages dirigés par un enfant ou une personne âgée. La deuxième série, effectuée en novembre-décembre 2002, s'est appuyée sur un questionnaire révisé qui comprenait des indicateurs indirects complémentaires tels que le nombre de ménages comprenant un malade chronique adulte. Ces activités se sont poursuivies tout au long de 2003.

60. Les mesures immédiates prises par l'équipe de pays des Nations Unies au Mozambique en 2002 et 2003 pour faire face aux effets conjugués du VIH/sida et de l'insécurité alimentaire selon une démarche multisectorielle étaient les suivantes :

a) **Mobilisation et communication** : les organismes des Nations Unies ont joué et jouent encore un rôle de premier plan dans les efforts faits pour sensibiliser le Gouvernement mozambicain et les autres partenaires aux effets conjugués de la crise de la sécurité alimentaire et du VIH/sida et leur faire prendre conscience de l'urgence de la situation. Le groupe thématique sur le VIH/sida a aidé le Conseil national du sida et ses partenaires à mettre au point une stratégie globale de communication et de mobilisation à l'appui du plan stratégique national. Cette stratégie vise essentiellement à renforcer la capacité des collectivités de prendre des décisions en connaissance de cause. Parallèlement, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont utilisé un projet médiatique pour fournir aux journalistes les moyens, méthodes de travail et connaissances nécessaires en la matière. Le PNUD soutient également les efforts de communication de l'Institut national de gestion des catastrophes dans le domaine de la prévention et de la gestion des catastrophes, notamment au niveau communautaire. En outre, les spécialistes de l'information des différents organismes des Nations Unies ont contribué aux activités de communication et de mobilisation de leurs organismes, de l'Équipe de gestion des catastrophes et du Groupe des activités d'urgence;

b) **Mécanismes de coordination** : la collaboration entre le groupe thématique sur le VIH/sida, l'Équipe de gestion des catastrophes et le Groupe thématique sur la sécurité alimentaire s'est intensifiée. Le PNUD qui renforce actuellement les capacités du Gouvernement mozambicain encourage également un resserrement des liens de coopération entre les entités nationales chargées de la coordination des secours humanitaires et de la lutte multisectorielle contre le VIH/sida et leurs partenaires – l'Institut national de gestion des catastrophes et le Conseil national du sida – aux niveaux central, décentralisé et communautaire. La révision en cours du Plan national de lutte contre la pauvreté absolue a également pour objectif de favoriser une amélioration de la coordination intersectorielle. Sous la direction du bureau du coordonnateur résident, le Groupe des activités d'urgence soutient les efforts de coordination faits par ce dernier avec le Gouvernement, les donateurs bilatéraux et les organisations non gouvernementales;

c) **Suivi des mesures nationales** : les organismes des Nations Unies ont renforcé le système de suivi des mesures nationales (mise au point de la version définitive du cadre de suivi et d'évaluation). La révision du Plan national de lutte contre la pauvreté absolue par les Nations Unies (PNUD) a également pour but d'intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement dans ce plan pour faciliter le suivi et l'évaluation de leur réalisation. Le suivi et l'évaluation sont assurés simultanément par le biais de l'Observatoire de la pauvreté mis en place conjointement par le Gouvernement mozambicain et les Nations Unies (PNUD). Par ailleurs, l'équipe de pays des Nations Unies a veillé à ce que des indicateurs portant sur le VIH/sida soient inclus dans les évaluations des instruments et méthodes de mesure de la gravité de la situation humanitaire (Comité d'évaluation de la vulnérabilité, UNICEF, PAM, FAO, Organisation mondiale de la santé (OMS) et secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH sida (ONUSIDA). L'UNICEF a aidé le Gouvernement mozambicain à mettre en place des sites de surveillance nutritionnelle par sentinelle dans les zones les plus durement touchées,

de même que des programmes de renforcement des capacités à l'intention de l'Institut national de statistique pour rassembler, analyser et diffuser des données concernant le bien-être de la population mozambicaine;

d) **Renforcement des capacités des institutions nationales** : les Nations Unies font actuellement des efforts résolus pour renforcer les capacités nationales dans un pays où les ressources humaines font cruellement défaut. Il est particulièrement important de donner davantage de moyens au secrétariat du Conseil national du sida, aux niveaux central et provincial, ainsi qu'aux grands ministères afin de faire face aux répercussions sanitaires et socioéconomiques de la double crise que traverse le pays (PNUD). Par ailleurs, le Ministère de la santé est en train de recevoir une formation spéciale à la biosécurité ainsi qu'à la gestion, la maîtrise et l'administration des traitements antirétroviraux. Une attention particulière est accordée aux besoins des institutions travaillant dans les zones du pays où les risques de catastrophes et la prévalence de la maladie sont les plus élevés (PNUD). Parallèlement, le renforcement des capacités de prévention, de planification des opérations et de gestion des secours en cas de catastrophe a été assuré aux niveaux central et décentralisé. Le Mozambique fait face à une grave pénurie de personnel qualifié. L'expansion du programme existant des volontaires des Nations Unies est envisagée pour accélérer la lutte contre la pauvreté et le sida et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux central, des districts, des provinces et des communautés et ce, compte tenu de la demande du Gouvernement concernant l'adoption d'une stratégie réaliste de désengagement (PNUD);

e) **Prévention du VIH** : certes, les organismes des Nations Unies travaillant au Mozambique font des efforts constants dans ce sens mais les activités de prévention plus spécialement axées sur les régions les plus touchées par la crise humanitaire ont été privilégiées (PNUD, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), UNICEF et UNESCO). Le FNUAP et l'UNICEF sont les deux principaux partenaires du Ministère de la santé pour ce qui est d'assurer un accès plus large des adolescents et des jeunes aux services de santé en matière de procréation;

f) **Autres activités de prévention** : les organismes des Nations Unies ont encouragé l'adoption de comportements sexuels responsables par la population grâce à une campagne de communication multimédia et des programmes en entreprise; à la promotion de l'élargissement de l'accès et du recours aux services de traitement des maladies sexuellement transmissibles; et à l'amélioration de la biosécurité des soins de santé par le biais de l'élaboration de directives et de l'apport de matériel, de fournitures et d'une formation (le PNUD a appuyé la formation de 86 médecins et membres du personnel paramédical, dont 18 formateurs, à l'application des normes universelles en matière de sécurité du sang). En 2003, le FNUAP a fourni plus de 5 millions de préservatifs au Ministère de la santé et le PNUD a aidé ce dernier à produire et diffuser 316 000 supports éducatifs sur le VIH/sida. En collaboration avec l'UNESCO, le PNUD a continué de renforcer la capacité des médias d'aborder le problème du VIH/sida. À cet égard, au cours de l'année, 25 des stages de formation organisés à l'intention des journalistes comprenaient des cours sur le VIH/sida et des bulletins d'information mensuels ont été publiés pour donner aux médias des informations à jour sur la maladie;

g) **Soutien apporté aux personnes vivant avec le VIH/sida** : les Nations Unies ont apporté un soutien institutionnel et technique au Réseau national

d'associations de personnes vivant avec le VIH/sida au Mozambique (RENSIDA) avec l'aide d'ONUSIDA. En outre, une assistance technique a été fournie au Ministère de la santé en vue de l'élaboration de principes directeurs en matière nutritionnelle à l'intention des personnes vivant avec le VIH/sida. Des cours de formation portant sur ces principes ont été organisés pour les agents de santé et membres des associations de personnes vivant avec le VIH/sida. Le contenu des rations alimentaires distribuées a été modifié pour tenir compte des besoins des séropositifs (PAM);

h) **Assistance aux enfants devenus orphelins ou vulnérables à cause du sida** : les Nations Unies ont fourni une assistance aux organisations de la société civile et notamment aux associations de personnes vivant avec le VIH/sida qui ont mis au point un système de surveillance communautaire pour recenser, enregistrer et aider les enfants rendus vulnérables par le VIH/sida et surtout les orphelins auxquels des conseils et des soins à domicile sont prodigués (UNICEF/PAM);

i) **Prévention de l'exploitation et des sévices sexuels** : pour éviter la propagation du VIH due aux comportements à risque ou à l'exploitation et à la maltraitance sexuelles accrues des femmes et des enfants vulnérables, une campagne de sensibilisation à ces questions a été lancée à l'initiative du Gouvernement, des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des représentants communautaires des zones touchées par la crise humanitaire. Par l'intermédiaire de la Fondation pour le développement communautaire, une formation aux méthodes de prévention du VIH/sida destinée à 800 personnes dont des fonctionnaires des Nations Unies, des représentants d'organisations non gouvernementales et du Gouvernement et des membres du secteur privé, tels que les camionneurs acheminant l'aide alimentaire, a été assurée dans les sept provinces touchées par la sécheresse (UNICEF, PAM, Save the Children-Royaume-Uni et Organisation internationale de perspective mondiale);

j) **Soins de santé** : des postes d'assistance technique ont été créés au sein des départements provinciaux de la santé. Ils ont pour but d'aider à la planification et à la mise au point des activités de santé et à la formation et à l'encadrement du personnel de santé aux niveaux des provinces et des districts et de renforcer la surveillance épidémiologique et nutritionnelle et les capacités de planification préalable et d'intervention (UNICEF, OMS). La vaccination contre la rougeole a été assurée à l'échelle des districts suite à des épidémies qui se sont produites dans les provinces de Manica et de Tete lesquelles sont parmi les plus touchées par la crise humanitaire (UNICEF). Pour la première fois, le Ministère de la santé a relevé l'âge limite de vaccination contre la rougeole conformément aux recommandations de l'OMS (l'âge minimal reste toutefois fixé à 9 mois). Pour contribuer à la lutte contre le paludisme, l'UNICEF a collaboré avec les organisations non gouvernementales partenaires dans la province de Gaza à une campagne de réimprégnation des moustiquaires. Le nombre des moustiquaires imprégnées d'insecticide a augmenté dans les zones vulnérables. Cette activité s'est accompagnée d'une campagne d'éducation faisant appel à la participation des intéressés en vue de la prévention, de la détection et du traitement du paludisme. Le PNUD a appuyé les efforts du Ministère de la santé au niveau national pour renforcer les capacités d'administration de médicaments antirétroviraux de son personnel;

k) **Réduction des répercussions du VIH/sida sur la production agricole** : la FAO a aidé le Ministère de la santé à introduire de nouvelles techniques agricoles

(exigeant moins de main-d'œuvre) et des semences améliorées facilitant le désherbage. Le PAM a soutenu le plan d'action du Ministère de la santé dans les régions touchées par la sécheresse par le biais de l'échange de vivres contre travail. Cette activité a été complétée par l'amélioration de l'accès à l'eau potable (UNICEF) et la promotion de l'égalité des sexes au niveau de l'accès à la terre, au crédit, à l'emploi, à l'éducation et à l'information (FAO, PNUD, FNUAP et UNICEF);

l) **Réduction des effets des catastrophes naturelles sur la production agricole** : une équipe spéciale a été créée pour s'attaquer aux causes profondes de la sécheresse (FAO, PNUD). Parallèlement, les Nations Unies se sont lancées dans l'élaboration d'une stratégie de développement rural qui s'attaquera, à différents niveaux et à long terme, aux causes profondes de l'insécurité alimentaire (FAO, PNUD, FENU et Banque mondiale). Elles ont collaboré au rassemblement, à l'analyse et à la diffusion d'informations sur les systèmes d'alerte rapide concernant la sécurité alimentaire. La FAO a mis au point des systèmes d'irrigation à petite échelle pour les zones touchées par la sécheresse et des programmes de formation de fabricants locaux en vue de la fabrication des pompes à pédale destinées à ces systèmes. Elle a aussi encouragé les foires aux semences, la distribution de volaille d'origine locale et les programmes en faveur de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones touchées par la sécheresse (FAO). En outre, les Nations Unies aident le Ministère de l'industrie et du commerce à éliminer les obstacles existant sur le plan intérieur et à améliorer le transport des vivres entre les zones excédentaires et les zones déficitaires sur le plan de la production agricole (FAO) tout en encourageant dans la mesure des moyens financiers disponibles l'achat d'aliments au Mozambique (PAM);

m) **Éducation** : un soutien financier a été apporté au Ministère de l'éducation pour établir un système de surveillance par sentinelle des taux de fréquentation et d'abandon scolaires dans les écoles des zones touchées et non touchées. Dans les zones les plus touchées par la sécheresse, des supports d'enseignement et d'apprentissage ont été distribués et des enseignants ont été formés (UNICEF);

n) **Partenariat et mobilisation de la société civile** : dans le cadre du plan de travail de 2003, les Nations Unies ont renforcé la coordination des interventions multisectorielles et les partenariats avec les organisations de la société civile. Le but principal de l'action commune menée par les Nations Unies en 2003 était de mobiliser et de renforcer les capacités des personnes vivant avec le VIH/sida, les associations, les organisations confessionnelles (tous les organismes des Nations Unies, secrétariat d'ONUSIDA). À cet égard, la Banque mondiale a alloué une somme de 30 millions de dollars des Etats-Unis sur une période de cinq ans à l'appui des initiatives de la société civile pour lutter contre le VIH/sida, dont 5 millions pour renforcer les capacités institutionnelles et techniques de cette société. Par ailleurs, des Volontaires des Nations Unies ont été affectés à chacun des groupes de coordination provinciale chargés du VIH/sida de façon à renforcer leurs capacités de collaboration avec les organisations de la société civile participant à la lutte contre cette maladie (PNUD). Parallèlement, le système des Nations Unies a redoublé d'efforts dans le cadre de son programme en cours, notamment les initiatives d'atténuation des effets de la pauvreté, pour réduire la vulnérabilité et renforcer les facultés d'adaptation des communautés grâce à une action

multisectorielle (tous les organismes). Un soutien a été apporté à la formation d'enseignants au nouveau programme scolaire qui porte sur le VIH/sida;

o) **Mobilisation de ressources** : de nombreux faits nouveaux positifs au niveau du financement de la lutte contre le VIH/sida se sont produits en 2003. Les fonds à recevoir pour lutter contre le sida comprenaient 109 millions de dollars des États-Unis sur une période de cinq ans au titre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; un don de 55 millions de dollars de la Banque mondiale, dont 25 millions pour soutenir les initiatives de lutte contre le VIH/sida de la société civile; un don d'environ 50 millions de dollars de la Clinton Foundation pour étendre les programmes de traitement antirétroviral; 900 000 dollars des États-Unis de l'Agency for International Development des États-Unis destinés à la lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail, et une éventuelle contribution (d'un montant à fixer) au titre de l'initiative Bush contre le sida. Ces nouveaux fonds combinés à ceux apportés par les Nations Unies (15 à 20 millions de dollars par an) et aux fonds bilatéraux offrent au pays une occasion unique d'élargir rapidement la portée de l'action nationale, encore que le manque de moyens humains, techniques et institutionnels demeure un problème majeur. Les Volontaires des Nations Unies et autres sont, pour la plupart des donateurs, un moyen de remédier à la pénurie de personnel. Cela dit, le Gouvernement insiste pour que des mécanismes durables soient mis en place dans l'optique d'une stratégie réaliste de désengagement à court terme. La mobilisation des ressources en vue de la gestion et de la prévention des catastrophes est en cours. Elle vise à financer d'une part l'aide d'urgence en vue d'une réaction immédiate face aux cyclones, aux inondations et à la sécheresse et d'autre part l'assistance en vue de la planification et de la gestion à long terme des catastrophes;

p) **Intégration à toutes les activités** : les Nations Unies contribuent à la révision du Plan national de lutte contre la pauvreté absolue en vue de l'intégration de la lutte contre le VIH/sida, de la promotion de l'égalité des sexes, de la prévention, la préparation et la gestion des activités en cas de catastrophe et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux fins du développement dans tous les secteurs d'activité de façon à atténuer les effets de la crise actuelle et des autres catastrophes naturelles;

q) **Collaboration inter pays** : l'équipe de pays des Nations Unies travaille au niveau régional pour faire face à la situation humanitaire et à l'épidémie de VIH/sida en général et ce par le biais du mécanisme du coordonnateur résident mais aussi au niveau de chaque organisation ou organisme et des institutions régionales (Communauté de développement de l'Afrique australe-CDAA, Bureau d'appui régional des Nations Unies pour la coordination interinstitutions (RIACSO), Southern Africa Humanitarian Information Management System – SAHIMS, etc.). La base de données et le système d'information mis en place par le Groupe des activités d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires contribuent activement à cette collaboration régionale;

r) **Arrangements institutionnels** : en 2002, la présidence du Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida était assurée par le PNUD et la vice-présidence par l'UNICEF. En 2003, la même présidence était assurée par l'UNICEF et la vice-présidence par le PAM tandis que ce dernier assurait la présidence et l'UNICEF la vice-présidence du Groupe de travail technique des Nations Unies sur

la gestion des catastrophes ce qui attestait le rôle de premier plan joué par ces deux organismes dans l'action multisectorielle menée pour faire face à la crise actuelle;

s) **Élimination des causes profondes de la vulnérabilité** : dans l'ensemble, les organismes des Nations Unies présents au Mozambique se sont employés à réduire la vulnérabilité et à renforcer la capacité d'adaptation grâce à des activités multisectorielles à l'échelle communautaire.

61. Dès le début, l'équipe de pays des Nations Unies au Mozambique a pris conscience de la nécessité d'intégrer la lutte contre le VIH/sida dans l'ensemble des programmes et des activités comme cela a été fait dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période allant de 2002 à 2006. Le Gouvernement mozambicain s'est résolument engagé dans la lutte contre le VIH/sida et en faveur d'une prévention et d'une gestion des catastrophes conçues dans une perspective à long terme. Il s'est rendu compte qu'il importait de redoubler d'efforts pour éliminer le double fléau du VIH/sida et de l'insécurité alimentaire. Compte tenu des dimensions prises par la crise humanitaire actuelle, notamment après la deuxième année de sécheresse dans le sud et le centre du pays, il est devenu d'autant plus évident que des solutions rapides et novatrices devraient être trouvées. De telles innovations, dont certaines sont déjà en cours d'application, doivent s'appuyer sur un solide partenariat avec les organismes des Nations Unies, les ONG partenaires, le Gouvernement mozambicain et la société civile.

## V. Les objectifs du Millénaire pour le développement

62. Le précédent rapport sur la mise en œuvre de la résolution 57/104 de l'Assemblée générale, intitulée « Assistance au Mozambique », contenait des informations détaillées sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (A/57/97 – E/2002/76). Ces informations étaient tirées du rapport présenté sur ce sujet par le Président Chissano au Centre Carter, à Atlanta, en février 2002. Le Gouvernement mozambicain a par ailleurs estimé qu'il était nécessaire d'intégrer les OMD et les mécanismes de suivi et d'évaluation dans ses plans de développement nationaux (y compris le Plan national de lutte contre la pauvreté absolue et le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté).

63. Le Gouvernement mozambicain ayant demandé au PNUD de l'aider à intégrer les OMD dans son plan national, afin que chacun comprenne mieux les objectifs à atteindre et puisse contribuer à leur réalisation, l'équipe de pays des Nations Unies au Mozambique a décidé que les OMD seraient au cœur de toutes les activités menées par les Nations Unies pendant l'année 2004. Dans le cadre de ce processus, qui mobilisera tous les organismes des Nations Unies présents au Mozambique, une grande importance sera également donnée aux mécanismes de suivi et d'établissement de rapports destinés à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan national et dans la réalisation des OMD.

64. Le deuxième rapport intérimaire sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, fruit de la collaboration entre les organismes des Nations Unies et le Gouvernement mozambicain, sera publié à l'automne 2004. Il aura pour but de mieux faire connaître les OMD et d'alimenter le débat sur les priorités à définir et les mesures à prendre par le Gouvernement pour atteindre ces objectifs. Le

Groupe des questions économiques au PNUD assumera les fonctions de secrétariat de la campagne en faveur des OMD.

65. En 2004 sera également réalisée l'évaluation à mi-parcours du PNUAD pour le Mozambique. Cette évaluation sera l'occasion de relier les priorités et objectifs du PNUAD aux OMD, de donner un coup de pouce aux activités communes des organismes des Nations Unies et d'articuler les programmes de pays autour des OMD. Elle sera aussi, une première étape, dans la redéfinition du rôle des Nations Unies au Mozambique, compte tenu de l'évolution constante de la situation et, notamment du fait que les donateurs bilatéraux ont de plus en plus tendance à vouloir apporter un soutien budgétaire direct.

## **VI. Les choix de demain**

### **A. Le plan d'urgence du Gouvernement pour 2004**

66. Le plan national d'urgence pour 2004 a été lancé le 11 décembre 2003 et envisage trois scénarios de catastrophe : en cas de sécheresse en 2004, il prévoit que 971 512 personnes seront en danger, soit une baisse notable de 34 % par rapport aux estimations de 2003 (1 469 782 personnes). Face aux cyclones, le nombre de personnes menacées est évalué à 1 353 770 (soit une augmentation de 12 % par rapport à 2003). Enfin, en cas d'inondations, 847 684 personnes seraient en danger (chiffre pratiquement inchangé par rapport à 2003 où il était de 847 070). Le plan d'urgence est doté d'un budget d'environ 35 millions de dollars des États-Unis, qui couvre la mise en place préalable de stocks, la création d'une capacité de préparation aux catastrophes et d'alerte rapide, des interventions destinées à atténuer les effets des catastrophes, ainsi que des actions de sensibilisation et de coordination.

### **B. Le plan interinstitutions de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence pour 2004**

67. Ce plan des Nations Unies vise à aider l'Institut national de gestion des catastrophes à mettre en œuvre le plan d'urgence national. Il a été conçu en fonction des mêmes scénarios de catastrophe et du même nombre de victimes potentielles que le plan gouvernemental. Conscientes des lourdes conséquences du VIH/sida et de la vulnérabilité des femmes face à cette maladie, les Nations Unies ont profité de la révision du Plan interinstitutions de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence pour y intégrer la lutte contre le VIH/sida et la promotion de l'égalité entre les sexes. Les lignes directrices concernant l'action anti-VIH/sida, situations d'urgence qui avaient été élaborées par le Comité permanent interorganisations sur le VIH/sida dans les situations d'urgence ont servi de document de référence pour mettre à jour toute une gamme d'activités à mener au titre de la planification préalable et des interventions d'urgence.

68. Le Groupe des activités d'urgence, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, continuera d'apporter son soutien aux efforts de coordination, à l'enrichissement de la base de données et à l'échange d'informations. Il veille à ce que tous les partenaires produisent et utilisent les informations nécessaires pour

garantir l'efficacité des interventions. Il fait partie du système régional de gestion de l'information humanitaire en Afrique australe (SAHIMS).

69. Les mécanismes grâce auxquels les Nations Unies mènent une action coordonnée face aux catastrophes, à savoir l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes, le Groupe de travail technique des Nations Unies sur la gestion des catastrophes et le Groupe de partenaires pour la gestion des catastrophes, continueront de se réunir régulièrement et de travailler en étroite collaboration avec les autres mécanismes de coordination que sont le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida, le Groupe de travail technique sur l'égalité des sexes et le Groupe de travail technique sur la vulnérabilité de création récente.

### **C. Les recommandations issues de la réunion de la Communauté de développement de l'Afrique australe**

70. La Communauté de développement de l'Afrique australe a tenu une réunion à la mi-saison, en février 2004 à Maputo, sur le thème de l'évaluation stratégique et la préparation aux catastrophes. Étant donné le faible niveau des précipitations à la fin de 2003 et au début de 2004, les recommandations suivantes ont été formulées et approuvées par le Gouvernement mozambicain :

**a) Des évaluations plus précises sont nécessaires pour mieux apprécier les degrés de vulnérabilité :** il faudrait, de toute urgence, accorder la priorité absolue aux évaluations coordonnées et multisectorielles de la vulnérabilité de manière que des mesures rationnelles et efficaces puissent être prises pour venir en aide aux populations touchées. Ces évaluations devraient s'appuyer sur les structures nationales et régionales existantes pour ne pas faire double emploi et favoriser le consensus;

**b) Il faut tirer parti des récoltes de la seconde saison et des récoltes d'hiver :** les États Membres sont invités à tirer parti des pluies voisines de la normale qui sont attendues pour le reste de la saison, ainsi que des eaux souterraines, pour obtenir si possible des cultures de seconde saison;

**c) Les interventions d'urgence doivent être améliorées :** bien que les États Membres de l'ONU, les Nations Unies et les autres institutions multilatérales aient réalisé un travail remarquable en fournissant une aide alimentaire aux États Membres touchés par les mauvaises récoltes de l'année passée, les problèmes que continuent de poser les conséquences du VIH/sida sur la sécurité alimentaire doivent être abordés et réglés;

**d) Il convient de mettre davantage l'accent sur la prévention, la planification préalable et l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles :** les États Membres et leurs partenaires sont vivement invités à prévoir des ressources supplémentaires en vue du renforcement des capacités nationales de prévention, de planification préalable et d'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles;

**e) Il faut renforcer les capacités institutionnelles :** les participants à la réunion ont noté que les institutions chargées de la gestion des catastrophes et les comités d'évaluation de la vulnérabilité ne sont pas pleinement opérationnels au secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe et chez

certaines États Membres. Ils ont donc recommandé que le secrétariat de la Communauté et les États Membres renforcent les structures et fonctions de gestion des catastrophes et pour ce faire qu'ils consolident les institutions clefs dans ces domaines, y compris en valorisant les ressources humaines;

f) **Rôle du commerce et des marchés** : lorsqu'une crise alimentaire s'annonce, il faudrait davantage avoir recours en priorité au marché intrarégional, officiel aussi bien qu'officieux, des produits agricoles.

## VII. Recommandations

71. L'équipe de pays des Nations Unies au Mozambique approuve sans réserve les observations et recommandations formulées à l'issue de la réunion de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Elle devrait poursuivre la mise en œuvre des recommandations qui figurent dans le rapport établi par l'Envoyé spécial du Secrétaire général chargé d'évaluer les besoins humanitaires en Afrique australe en avril 2003. Elle profitera notamment de l'évaluation à mi-parcours du PNUAD pour s'attaquer au problème des graves conséquences du VIH/sida sur les femmes, les fillettes et les enfants devenus orphelins et en particulier prendre en considération la notion de vulnérabilité.

72. Parallèlement, il faudrait renforcer l'excellente collaboration interorganisations qui existe au niveau central et l'étendre aux provinces, aux districts et plus particulièrement aux collectivités, notamment dans le domaine de la réduction de la vulnérabilité, thème qui se prête parfaitement à une programmation conjointe. Des partenariats solides continueront d'être créés avec la société civile, le secteur privé et les donateurs bilatéraux et multilatéraux tandis que les capacités des autorités nationales centrales et décentralisées seront renforcées.

73. Compte tenu de la vulnérabilité du Mozambique face à toutes sortes de catastrophes naturelles, l'établissement d'un plan national pour la gestion des catastrophes est indispensable. Ce plan, qui devrait servir de cadre de référence à toutes les institutions participant à la gestion des risques, devrait donner un aperçu des activités de planification préalable, de prévention, d'atténuation des effets et d'intervention à mener en cas de situation d'urgence résultant de catastrophes naturelles, anthropiques ou technologiques au Mozambique. L'Institut national de gestion des catastrophes ne devrait pas se contenter de dresser des plans d'urgence annuels, mais passer à l'étape suivante qui consiste en un travail de coordination conduisant à l'élaboration d'un plan national pour la gestion des catastrophes.

### Notes

<sup>1</sup> *Rapport mondial sur le développement humain, 2003*, PNUD (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.III.B.1).